



2.21 – ORDONNANCE NON PHARMACOLOGIQUE À L'UNITÉ CORONARIENNE

Date : _____

Diagnostic : _____			
Arrêt de travail :			
☐ Complet jusqu'au : _____ inclusivement			
☐ Partiel : _____ jour(s)/semaine, jusqu'au _____ inclusivement			
Suivi de : _____ jour(s)/semaine, jusqu'au _____ inclusivement			
☐ Travaux légers jusqu'au _____ inclusivement			
Autres indications : _____			
Signature du prescripteur		N° licence	
☐ Reprendre la conduite automobile d'un : - Véhicule privé dans ☐ 48 heures ☐ 7 jours ☐ 1 mois			
- Véhicule commercial dans ☐ 7 jours ☐ 1 mois ☐ 3 mois			
☐ Cesser le tabac, voir le programme de la clinique de traitement du tabagisme de l'ICM Tél. : 514 374-1480 poste 4258 https://centreepic.org/medical/programme-de-cessation-tabagique/			
☐ Avoir une alimentation méditerranéenne ; consulter le guide « Santé, Cœur et Autonomie (SCA) » pages 27-29 https://www.icm-mhi.org/fr/prevention/adopter-de-saines-habitudes-de-vie			
☐ Suivre le programme de prévention/réadaptation cardiaque et modification des habitudes de vie de 3 mois du centre ÉPIC (Gratuit) Tél. : 514 374-1480 poste 4238 ; courriel : epic.medical@icm-mhi.org			
☐ Obtenir un suivi à la clinique de prévention et de renversement du diabète Tél. : 514 374-1480 poste 4281 ; courriel : epic.medical@icm-mhi.org			
☐ Reprendre l'activité physique selon la tolérance en suivant le programme 1 pendant 1 à 2 semaines puis le programme 2 jusqu'à la visite au centre ÉPIC, consulter le guide « Santé, cœur et autonomie (SCA) » pages 31-34			